

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DAC 742 Subventions sollicitées auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour contribuer au financement de projets des bibliothèques.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 - 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de solliciter auprès de l'Etat des subventions pour la construction de nouvelles bibliothèques ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à solliciter auprès de l'Etat cinq subventions dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation.

Article 2 : Les cinq subventions sollicitées concernent :

- les dépenses d'achats des collections de la médiathèque Françoise Sagan (159 155 euros HT), de la bibliothèque de la Canopée (51 767 euros HT) et de la bibliothèque Assia Djebar (69 832 euros HT). L'ensemble de ces dépenses prévisionnelles 2018 se monte à 280 754 euros HT.

- les dépenses liées au développement de l'offre numérique, soit 94 786 euros HT.

- les dépenses liées au changement de technologie de marquage des collections (RFID) des bibliothèques Faidherbe (11e) et Vandamme (14e), soit 94 121,84 euros HT.

- les dépenses de personnel, nettoyage et gardiennage induites par l'ouverture dominicale des bibliothèques de la Canopée (1er), Hélène Berr (12e) et Edmond Rostand (17e), soit 593 432 euros HT.

- les dépenses de travaux de restructuration de la Médiathèque Jean-Pierre Melville (13e), soit 1 038 500 euros HT.

Article 3 : Les recettes escomptées seront constatées sur l'exercice 2018 ou ultérieurs, rubrique 313, au budget d'investissement, nature 1321, AP1803221, AP1800952 et au budget de fonctionnement, nature 74611.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO